

La concheince dâo comerce

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 34

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gnificence; en face, les sommités qui dominent le glacier du Trient; à gauche, le Velan; toutes les pointes formant le fond de la vallée de Bagnes se dessinent admirablement; enfin, les Alpes valaisannes, terminent cette demi-couronne de cimes neigeuses.

Il n'y a donc pas besoin de s'éloigner beaucoup de Salvan pour jouir de ces grandes scènes alpestres.

Après 2 1/2 heures de marche et être redescendu dans le vallon du *Triège*, où ce torrent roule et bouillonne dans une succession de cascates, on arrive au vaste et riant pâturage d'Emaney, fermé, dans le fond, par la haute et imposante paroi de rochers que surmonte l'arrête de la pointe à Boillon. Au milieu du pâturage, on remarque une vingtaine de chalets disposés en cercle comme les pétales d'une marguerite, et s'ouvrant tous sur la cour circulaire intérieure. Des hauteurs environnantes, le coup d'œil en est charmant.

La montagne d'Emaney appartient à une société de propriétaires de bétail qui jouissent de droits appelés *fonds*. Un fond donne le droit d'y mettre à l'alpage une vache, deux fonds, deux vaches, etc.; mais un associé ne peut posséder plus de quatre fonds. A la fin de la saison, les produits du laitage sont répartis à proportion du nombre des têtes de bétail.

Comme tant d'autres pâturages des Alpes, celui-ci a sa légende, la légende de la *Génisse d'Emaney*. Voici comment elle est racontée dans le bel ouvrage de M. A. Cérésole:

En automne, lors de la descente des troupeaux, s'il arrive à l'un des associés de n'avoir pas assez d'herbe chez lui pour son bétail, il est autorisé à profiter seul du pâturage commun. Il y a quelques années, un père usa de cette facilité, mais il n'eut pas lieu de se féliciter de ce séjour solitaire. Dès les premières nuits, il commença à être harcelé par un revenant qui lui jouait toutes sortes de mauvais tours: il le houspillait, le pinçait, le piquait; il faisait un tapage infernal, bouleversant tout, défaisant sans cesse son ouvrage.

Une des dernières nuits qu'il passa là-haut, il entendit, pendant qu'il essayait de reposer sur le *cholei*, un bruit de voix et de pas qui se rapprochait toujours davantage. On aurait dit une troupe d'hommes. Ils parlaient un autre langage que celui du pays. Si c'était le revenant, il semblait être « légion ». Saisi de peur, ne bougeant pas, blotti dans son foin, notre père ouït distinctement tout ce monde entrer au chalet, y allumer du feu et demander de quoi le souper pourrait bien être fait. Il entendit une voix proposer de rôtir une de ses vaches, et quelques moments après, il vit une forme humaine monter sur le fenil et lui apporter une part de viande fort appétissante, servie dans un plat très propre et très soigné. Le festin dura toute la nuit. Pendant ce temps, vaincu par un sommeil profond, le pauvre montagnard s'endormit. Le soleil

brillait sur l'Alpe lorsqu'il rouvrit les yeux.

A son réveil, les souvenirs de cette nuit étrange revinrent agiter son esprit. Que fallait-il penser de tout cela?... Il écouta... tout était silencieux. Il n'eût certainement ressenti aucun chagrin, s'il ne se fût rappelé d'avoir mangé du rôti, lequel ne pouvait avoir été préparé qu'au détriment d'une des bêtes qu'il avait attachées la veille à l'*ariau* (étable où l'on traite).

Il descendit du *cholei*. Rien autour de l'âtre n'était en désordre. Au-dedans, comme au-dehors, tout était à sa place. — Etait ce donc un cauchemar qui avait troublé sa nuit? — Il entre dans l'*ariau*. O douloureuse surprise! Sa plus belle vache avait une épouvantable plaie saignante à la cuisse. Il y manquait un grand morceau de chair; c'était celui-là même dont on lui avait fait manger une partie.

Dès lors, le père se vit forcé d'abandonner ce chalet mal famé. Il en sortit un matin « pour la toute »; mais, au moment de franchir le seuil, une force invisible, poussant la porte depuis l'intérieur, la ferma avec une telle violence que le bâton du jeune vacher en fut brisé comme un roseau et qu'il n'eut qu'à se féliciter de n'avoir pas eu une jambe broyée sur le seuil.

D'Emaney on monte, en 2 heures, par des pentes gazonnées et parfois assez roides, jusqu'au col de même nom, d'où l'on atteint, en 1 1/2 heure, la cime du Luisin. Là, le spectacle le plus grandiose se déroule aux yeux de l'ascensionniste. On en jugera par cette énumération de sommités: le Mont-Blanc, le Buet, l'Aiguille-Verte, le glacier du Trient, le Velan, le Combin, le Pic de Tanneverge, la Pointe des Rosses, la Pointe à Boillon, le Mont-Ruan, la Dent-du-Midi, la Pierre-à-Voir, le Muveran, la Dent-de-Morcles, les Diablerets, Chamossaire, les Tours d'Al, etc.

Mais l'œil étonné revient sans cesse à la Dent-du-Midi, qui se dresse là, tout près, avec son arrête à plusieurs sommets, déchiquetée comme les ruines d'un fort gigantesque.

Au bas de ses larges épaulements, la vaste plaine de Salanfè, admirable pâturage, parfaitement plat, qu'on suppose avoir été, autrefois, le bassin d'un lac, et qui a pour majestueux encadrement, la Dent-du-Midi, au Nord; la Tour-Salrière, à l'Ouest; le Luisin et le Petit-Perron, au Sud. — Du col d'Emaney, on descend à Salanfè par des névés, où ceux qui n'ont pas trop souci de leur fond de culotte font, en quelques minutes de rapide glissade, un trajet assez long à pied.

On regagne Salvan par les pierriers et les alpages de Van-Bas et Van-Haut. C'est une journée de onze heures de marche, à laquelle il faut ajouter le temps nécessaire pour aller, de Salvan, prendre le train à Vernayaz.

On peut aussi descendre de Salvan à Vernayaz, par le sentier qui conduit au joli vallon de Gueuroz, vert et frais

comme un verger, ombragé de châtaigniers et d'arbres fruitiers, et que voudront surtout visiter ceux qui ont lu: *Les cerises du Vallon de Gueuroz*, par E. Rambert. Ce vallon, tout à fait inconnu et solitaire, il y a une vingtaine d'années, a beaucoup plus de vie aujourd'hui. Un charmant petit hôtel, tenu par M. Joseph Lœtscher, et où l'on est traité aux conditions les plus douces, y a été construit l'année dernière, sur une terrasse avancée qui domine la vallée du Rhône et d'où la vue s'étend sur la Dent-de-Morcles, la chaîne des Diablerets, le Salantin, les Aiguilles-Rouges, le Catogne, le Velan, le Combin, la Pierre-à-Voir, etc.

De Vernayaz, on atteint l'hôtel de Gueuroz, en moins d'une heure, par un sentier en zig-zag des plus pittoresques. C'est là un ravissant nid de montagne, où l'on peut passer des journées délicieuses, grâce à la beauté du site et à la multitude des promenades et excursions faciles, dont il est le point de départ.

L. M.

Vieux droit

PLAICT GÉNÉRAL DE LAUSANNE de 1368

« Item celui qui coupe les arbres près des chemins et des rues, doit crier deux fois » à haute voix aux passants: *gare, gare*, » après quoi si quelqu'un est frappé, blessé » ou endommagé par la chute de l'arbre, ou » même s'il est tué, celui qui le tue n'est » point obligé d'en souffrir ni de payer aucun bamp au Seigneur, et n'est point sujet » à aucune peine, ni échute, ni commise » quelconque. »

En 1613, on trouvait le code de 1368 vieilli; on en ordonna la révision et l'amélioration.

PLAICT GÉNÉRAL DE LAUSANNE de 1613 —
Loi 226,

« Si aucun coupant un arbre vient à offenser » ou tuer un passant.

« Si aucun coupe un arbre ou partie d'ice- » lui et il ne crie avant que le dit arbre » tombe par trois fois *gare*, et si tel arbre » par sa chute offense quelque passant, ice- » lui est tenu à l'offense et blessure, voir » même responsable de sa mort si elle s'en » suivait, encor qu'il ne l'aura fait de guêt à » pens, ou malieusement, sauf la grâce du » Souverain. »

Ainsi trois fois *gare* au lieu de deux, après plus de deux siècles d'expérience, c'est le progrès lent.

Dans les cours des collèges et des écoles à Lausanne, on dit encore parmi les écoliers comme loi entre enfants, lorsqu'il s'agit de jeux où l'on lance des pierres ou des bâtons: *Qui dit gare n'a point de tort*.

La concheince dâo comerce.

Se tsacon avâi bouna concheince, lê brâvès dzeins ne sariont pas esposâ à tot momeint d'êtrè eindieusâ pè dâi coco et mémameint dâi pernettès que ne sè font pas couson dè corbâ et recorbâ la vretâ; mà, que volliâi-vo! lo mondo est dinsè. et on lâi pào rein tsandzi. Porru qu'on pouessè gagni oquie, ne fâ rein dè

derè onna meinta, et ào gros dâo tsaut-
tein, se vo z'ai fauta d'âo frais po on
malâdo, et que vo passéyi ào martsî po
ein atsetâ, y'a dâi fennès que vo sacre-
meintêront que lè dzenelhiès lè z'ont fé
lo dzo dévânt, tandi que sont petêtrè
dâo mâi dè Févra. Et lo mondo est plein
dè clliâo dzeins que ne sont conteints
què quand pâovont eimbégninâ et ein-
dieusâ lè z'auto.

On gaillâ que fasâi lo liquoriste, mâ
ion dè clliâo que rappondont et que vo
font dou sêtâi dè gotta avoué onna
breintâ dè cerisè, passâvè on dso tsi
Janôt dè la peinta po lâi offri à veindrè
dè sa ratatouille. Janôt savâi bin que
po lo prix cé soi-disant quirche n'étâi
que 'na crouïe bourtiâ; mâ sa concheince
n'arâi pas éta tranquilla se n'avâi pas
z'u dè la martsandi berboula à veindrè,
et fe, ein vouâiteint sa fenna:

— On porrâi bin ein preindrè cauquiès
litres?

Sa fenna, qu'avâi bouna concheince,
mâ que ne compregnâi rein ào comerce,
lâi repond:

— Mâ n'èin ein onco prâo; y'a onco
cilliâ duès reinstès dè botolhiès que sont
su lo trabliâ dâo fond, dè cllia que n'èin
z'u dè mon frèrè?

— Oh bin vâi, fâ Janôt; mâ c'est dè la
bouna!

Onna race dè tsins.

On pâyсан qu'avâi einviâ dè sè teni on
tsin et que savâi que y'èin avâi à veindrè
dein on veladzo vesin, dit à son valet
d'èin allâ queri ion.

Lo valet, que n'avâi pas einveintâ la
pudra, lâi va et revint avoué la bête.

— Mâ, lâi fâ son père, t'avé de d'atsetâ
on tsin, et l'est 'na tsinna que te no
s'amînè quie!

— Oh bin, repond lo valet, y'é portant
choisi dâo mî que y'é pu; mâ parait que
l'est 'na race dinsè, kâ sa mère étâi dza
onna tsinna.

Yô est lo pliési.

Dâi z'amis, que bévessont quartetta
per einsemblio, dévezavont de çosse et
de cein et parlâvont dâi menadzo que
vont bin et iô tsacon fâ tot cein que pào.

— Tot parâi, fe ion dè clliâo compa-
gnons, clliâo que font dâi z'avanço et
qu'amassont oquiè, dussont avâi on
rudo pliési.

— Câise-tè, taborniô, lâi repond on
vilhio soiffeu, on vive-la-joie, que bé-
vessâi on verro dè crâte à la trabliâ
à coté, n'est pas clliâo qu'amassont dâo
bin qu'ont dâo pliési; mâ l'est clliâo
que lo rupont.

Lè pào su lè clliotsi et le tsapés dâi monnâi.

— Sâ-tou, Dâvi, porquîè on met adé

dâi pào su lè clliotsi dâi z'Eglisès, et na
pas dâi dzenelhiès?

— Oh na fâi na, Abran; et porquîè?

— Eh bin, c'est que s'on lâi mettâi
dâi dzenelhiès et que le vegnassont à
fèrè dâi z'âo, s'éclaffêriont ein vegnient
avau.

— Et tè, Abran, sâ-tou porquîè lè
monnâi mettont dâi tsapé blian?

— L'est à causa dè la farna.

— Ouai! que na!

— Et porquîè, don?

— Po sè couvri la téta.

UNE BELLE VUE

par JAKUES L'ESTOILE.

La mère et la fille minaadaient en atten-
dant une entrée en matière quelconque;
elles espéraient que sir James, entraîné par
son émotion, allait leur adresser du moins
quelques paroles banales, et Mme de Sainte-
Pervenche n'avait besoin que d'un simple
mot, pour se charger du reste; mais ce mot
ne vint pas. — Le révérend aurait pu le
dire, il ne le dit pas. Sir James ne se dé-
partit pas de sa muette contemplation, et
les deux dames, de guerre lasse, furent bien
forcées de lever le siège.

Aussitôt sir James demanda les cigares
et le thé; mais le révérend était déjà près de
lui, le perforant de son œil interrogateur.

— « Eh bien! lui dit-il d'une voix visible-
ment anxieuse. Eh bien! mon cher élève,
cette fois l'avez-vous ressentie cette bien-
heureuse émotion?

— « Oh y es, répondit sir James, en se
levant comme un automate, j'é croyé, mais...
j'é étais pas sûr! »

Cette réponse, si peu concluante qu'elle
fût, charma le révérend, qui n'en avait pas
entendu jusqu'alors d'aussi encourageante,
et il s'empessa d'aller prévenir Mme de
Sainte-Pervenche que les choses marchaient
à souhait... Celle-ci, assez maussade de la
froideur du jeune Anglais, ne semblait pas
partager sa manière de voir; mais le pré-
cepteur lui déclara que tel était le caractère
de son élève, et que cette réponse lui pa-
raissait non seulement favorable, mais con-
cluante. — Il fallut se contenter d'une as-
surance aussi flatteuse.

Dependant la mère et la fille, estimant que
le révérend Harris-Steford manquait d'éner-
gie et de résolution, se décidèrent à frapper
le soir même un coup décisif. Le dîner se
passa comme le précédent, avec cette diffé-
rence que sir James ne demanda pas son
journal et qu'il mangea plus encore qu'à
l'ordinaire. Il se disposait sans doute à re-
prendre son attitude contemplative de la
veille; mais à peine le dessert eut-il été
servi, que les dames de Sainte-Pervenche
se levèrent, passèrent dans un petit salon
qui joignait la salle à manger, et tout à coup
une ritourelle brillante annonça que quel-
qu'un s'appêtait à chanter. C'était la belle
Palmyre qui, d'une voix vibrante, mais dé-
pourvue de toute espèce de charme, atta-
quait le grand air de l'*Africaine*.

L'effet de ce bruyant appel ne se fit pas
attendre, sir James se leva gravement, s'ap-
procha du salon en fumant un cigare, se
planta entre les deux battants de la porte

et, considérant toujours avec le même
calme la chanteuse, qui le voyait parfaite-
ment dans la glace, mais affectait d'ignorer
absolument sa présence, tout en prenant
les poses les plus dramatiques, resta là
tout le temps que dura le morceau, qui,
chacun le sait, est fort long.

Dès que la dernière note fut lancée, et
pendant que Palmyre et sa mère se dispo-
saient à savourer les applaudissements et
les félicitations des auditeurs, sir James,
sans se préoccuper de personne, tourna le
dos, et s'adressant au révérend Harris-
Steford: « O yes, ce soir, lui dit-il, j'é étais
bien sûr... J'é éprouvé toujours rien! »

Le pauvre précepteur, atterré, passa de la
rubiconderie qui illuminait toute sa per-
sonne à un ahurissement complet. — Ils
remontèrent dans leurs chambres, et le len-
demain matin les dames de Sainte-Perven-
che apprirent que sir James et le révérend
avaient quitté l'hôtel de « la Luna » et fai-
saient route vers Milan.

Les deux Anglais n'étaient pas loin de
Venise, lorsque dans le salon du sleping-cars
où ils dormaient tous les deux, entrèrent à
la station de Carmigano une jeune Française
accompagnée d'une dame qui pouvait être
sa mère ou sa tante. Les deux voyageuses,
aussitôt assises, ouvrirent leur élégant sac
de voyage, en sortirent deux livres et se
placèrent silencieusement près de la fenê-
tre. Sir James venait de se réveiller, et en
ouvrant les yeux, il aperçut dans la pénom-
bre le profil de la jeune fille. — C'était, il est
vrai, le galbe le plus pur, le plus idéal qu'ait
jamais rêvé Phidias ou Praxitèle.

Sir James, qui connaissait par cœur tous
les musées de la Grèce et de Rome, se sen-
tit, malgré lui, subjugué par cette char-
mante vision. Il tira de la poche de son
pardessus son guide de conversation an-
glais-français et, ce qui ne lui était jamais
arrivé, fit un effort pour trouver une phrase
qui lui permit d'entrer en conversation
avec ses compagnes de route. — Dans cette
louable pensée, qui eût fait épanouir d'espé-
rance le révérend, s'il n'eût pas dormi, sir
James s'approcha de la fenêtre, se plaça de-
bout près de la plus âgée des deux dames
et attendit... Les deux voyageuses, à n'en
pas douter, appartenaient au meilleur
monde, et celle qu'il approchait ainsi fit un
léger mouvement pour reculer sa chaise...
Sir James ne s'en formalisa pas, et comme,
cette fois, il avait pris une ferme résolution,
il se décida à parler. Alors, étendant la
main vers la campagne, se redressant de
toute sa hauteur et tenant son guide à la
main:

« Oune belle iou! » (1) dit-il d'une voix de
stentor.

Les deux femmes levèrent vivement la
tête, et la plus jeune, à l'aspect du jeune
Anglais guindé et raide comme un if après
avoir lancé sa phrase, sentit flotter sur son
visage un certain chatouillement que con-
naissent tous ceux qui ont ressenti les at-
taques du fou rire. Elle était ravissante. —
La plus âgée comprit tout de suite qu'elles
avaient affaire à un Anglais et à un Anglais
de bonne maison, négligeant sans doute la
formalité de la présentation, sous prétexte

(1) Le *v* simple et la consonne *u* sont pour les Anglais
deux des grandes difficultés de la prononciation française.